

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : MR132B11 | Bloc Immobilier : Contraintes spécifiques de l'opération de promotion immobilière



78

Total d'heures d'enseignement



Accréditation

Valable jusqu'au 31/12/2029

Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 38195 open_in_new

Date de fin d'accréditation : 31/12/2029

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Obtenir le bloc 1 du Master Immobilier : Promotion immobilière.

Compétences :

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

Prérequis

Le (la) candidat(e) doit justifier :

- soit de la certification professionnelle dite diplôme de l'ICH
- soit d'un master 1 ou autre formation de niveau au moins équivalent (bac + 4) en droit avec spécialisation immobilière ou en immobilier avec solides bases en droit, sanctionnant un cursus post-bac d'un volume de 240 crédits européens (1600 à 2000 heures)
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master 2

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Fiscalité de l'opération immobilière (DRM204)
- Réglementation des chantiers (DRM205)

- Immobilier et usages du numérique (DRM206)

Modalités

Pour valider le bloc de compétences, l'élève doit valider les unités d'enseignement et/ou d'activité (UE et/ou UA) le composant :

- soit par succès à l'examen (épreuve de mise en situation professionnelle); la validation de l'UE nécessite une note de 10/20;
- soit par la validation des études supérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).

Tarif

Avec mon CPF	1.200 €
Mon employeur finance	1.500 €
Pôle Emploi finance	750 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 750 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 750 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible sous condition de prérequis vers le Master Immobilier décliné en 2 spécialités :

- Promotion immobilière
- Expertise conseil en patrimoine immobilier

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du Master Immobilier décliné en 2 spécialités :

- Promotion immobilière
- Expertise conseil en patrimoine immobilier

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

- Promoteur-constructeur
- Responsable développement foncier
- Responsable de programme immobilier
- Gestionnaire de portefeuille immobilier
- Responsable développement foncier
- Conseiller en immobilier d'entreprise